



**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS  
DU CONSEIL MUNICIPAL**

**SEANCE DU 12 novembre 2001**

Conseillers en exercice : 45

Votants : 44

Convocation du Conseil Municipal :  
le 29 octobre 2001

Affichage du Compte-Rendu Sommaire :  
le 14 novembre 2001

**vente de terrain a la societe moy dans le lotissement des ors à  
mendes france**

[\[Annexe\]](#)

**Président :**

M. Bernard BELLEC, Maire

**Présents :**

*Adjoints :*

Mme Françoise BILLY, M. Alain BAUDIN, M. Gérard NEBAS, Mme Nicole GRAVAT,  
M. Gilles FRAPPIER, Mme Jeanine BIMES, M. Guillaume JUIN, Mme Françoise  
HALAT, M. Paul SAMOYAU, Mlle Fabienne RAVENEAU, M. Luc DELAGARDE, M.  
Joël RENOUX, M. Rodolphe CHALLET

*Conseillers :*

M. Jacques LAMARQUE, Mme Andrée CHAREYRE, M. Robert PLANTECOTE, Mme  
Danièle GANDILLON, M. Michel GENDREAU, Mme Geneviève RIZZI, Mme  
Catherine REYSSAT, Mme Marie-Edith BERNARD, Mme Madeleine CHAIGNEAU,  
M. Rémy LANDAIS, Mme Catherine DEGUERCY, M. Bernard JOURDAIN, M. Gérard  
ZABATTA, Mme Isabelle RONDEAU, M. Michel PAILLEY, Mme Valérie UZANU,  
Mme Nathalie HIBERT, M. Amaury BREUILLE, Mlle Karen NALEM, M. Alain  
GARCIA, Mme Jacqueline LEFEBVRE, M. Franck GIRAUD, M. Dominique  
GUIBERT, Mme Elisabeth BEAUVAIS, Mme Claudie LAROCHE, M. Marc  
THEBAULT, Mme Michelle LE FRIANT, Mme Christabelle CHOLLET, M. Jean-Louis  
EPPLIN

**Secrétaire de séance :** Karen NALEM

**Excusés ayant donné pouvoir :**

Mme Annie COUTUREAU donne pouvoir à M. Michel GENDREAU.

**Excusés :**

*Conseillers :*

M. Stéphane TRONEL

DELIBERATION D2014072001

**CONSEIL MUNICIPAL DU 12 novembre 2001**

**Développement Economique**

**vente de terrain a la societe moy dans le lotissement des ors à  
mendes france**

Monsieur Jacques LAMARQUE, Conseiller Municipal Spécial Maire Adj, expose :

Mesdames et Messieurs,

Sur proposition du Maire

Après examen par la Commission Générale,

Lors de sa séance du 9 mai 2001, le Conseil Municipal avait décidé de céder à la Société MOY, sanitaires - chauffage, implantée à THOUARS, une parcelle de 5.000 m<sup>2</sup> environ dans le lotissement des Ors pour y construire un bâtiment de 1.500 m<sup>2</sup>. Aujourd'hui la Société MOY a revu son projet et souhaite acquérir une parcelle de 8.500 m<sup>2</sup> environ pour construire un bâtiment de 2.500 m<sup>2</sup> environ.

Il est demandé au Conseil Municipal de bien vouloir :

- céder à la société MOY, sanitaires - chauffage, ou à toute Société qu'elle désignera pour réaliser l'opération, une parcelle de 8.500 m<sup>2</sup> environ dans le lotissement des Ors à Mendes France ;
- fixer le prix de vente de ce terrain à 40,00 Francs H.T. le m<sup>2</sup> auquel il conviendra d'ajouter la TVA au taux en vigueur lors de la signature de l'acte authentique ; le prix sera payé comptant à la signature de l'acte authentique ;
- préciser que les frais de géomètre, de notaire et de raccordement aux différents réseaux seront à la charge de l'acquéreur ;
- autoriser M. le Maire ou l'Adjoint délégué à signer l'acte authentique à intervenir ;
- préciser que les sommes résultant de cette cession seront imputées en recette de la fonction 909 - 903 ;
- préciser que cette délibération annule et remplace la délibération n° D20117 12 001 du 9 mai 2001 enregistrée en préfecture sous le n° 016983 le 17 mai 2001

**LE CONSEIL ADOPTE**

Pour :	44
Contre :	0
Abstention :	0
Non participé :	0

Pour le Maire de Niort  
Bernard BELLEC

Jacques LAMARQUE

[Ordre du jour](#)